



UVSQ  
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY  
Formation  
Continue

# INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

## Qui relève de la formation continue ?

---

- » Les adultes en reprise d'études : toute personne engagée ou non dans la vie active et qui reprend des études (salariés du secteur privé : CDI, CDD, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi indemnisés ou non)
- » Les candidats aux formations en alternance sous contrat de professionnalisation

Les candidats ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération Suisse, résidents ou non-résidents ont accès de droit à la formation professionnelle continue.

Les candidats ressortissants d'un pays tiers, résidents ou non-résidents, doivent détenir un titre de séjour qui les autorise à accéder au marché du travail français pour pouvoir bénéficier de la formation professionnelle continue (ainsi les non-résidents ou résidents en France avec un visa étudiant ne relèvent pas de la formation continue).

## Candidater

---

1. Vérifiez que vous avez le niveau ou diplôme requis pour accéder à la formation. Voir les conditions d'admission définies sur la fiche du diplôme.  
Si tel b'est pas votre cas, vous devez faire une demande d'accès dérogatoire aux

conditions d'admission en formation en joignant le dossier VAPP (validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels) à votre dossier de candidature. Le dossier VAPP est téléchargeable sur la fiche de la formation.

2. Renseignez et retournez le dossier de candidature disponible sur la fiche de la formation et retournez-le par courrier, complété et signé au Pôle Formation Continue.

## Financer sa formation

---

Il vous appartient de déterminer, avant l'entrée en formation, le(s) dispositif(s) qui vous permettront de financer votre formation.

En savoir plus sur les financements possibles.

## S'inscrire

---

Vous avez reçu l'avis favorable pour l'inscription à l'UVSQ, contactez votre gestionnaire formation continue pour connaître les modalités d'inscription administrative.

Liste des contacts par composante